



Commune de  
**SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX**

[www.saint-etienne-de-valoux.fr](http://www.saint-etienne-de-valoux.fr)

# Bulletin Municipal

2016 - 2017





Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Nous vous invitons à venir en Mairie afin de faire connaissance. Nous pourrions ainsi vous remettre un petit guide dans lequel vous trouverez toutes les informations utiles concernant notre commune. Nous vous donnerons gratuitement une carte pour vous rendre à la déchetterie qui se situe à Andan-cette (3km)

L'Etat Civil 2016



Naissances :

TROUBETZKY Pierrot 22/01/2016  
 QUILLET Léna 08/04/2016  
 CAVY Aronn 01/11/2016



Édition : Village de Saint-Étienne-de-Valoux  
 18 rue de l'église  
 07340 Saint-Étienne-de-Valoux  
 Tél. 04 75 34 21 26  
 Courriel : mairie.valoux@inforoutes.fr  
 Site internet : www.saint-etienne-de-valoux.fr

Directeur de la publication : Marie-Christine Souliard  
 Rédaction : Commission de communication  
 Mise en page et impression :  
 DSweb - 558 rue de la République 07430 DAVEZIEUX  
 Tél. 04 75 32 35 94 - www.dsweb.fr  
 RCS 505 187 138  
 Dépôt légal à l'imprimeur - Imprimé sur papier recyclé  
 Distribution : 120 exemplaires

**TABLE DES MATIÈRES**

**Le mot du Maire ..... 3**  
**Compte administratif 2016 ..... 4**  
**Formalités administratives ..... 5**  
**Informations communales ..... 6**  
**Manifestations ..... 11**  
**Gestion de nos déchets ..... 12**  
**Vie scolaire ..... 13**  
**La bibliothèque ..... 14**  
**Un an dans la presse ..... 15**

## LE MOT DU MAIRE

2016 aura permis la fin du raccordement postal. J'espère que la signalétique et les plaques vous donnent satisfaction. Certes, cela vous a demandé de nombreuses démarches pour réaliser les changements d'adresse mais c'est une étape incontournable pour l'avenir car elle facilite grandement le travail des prestataires de services (les secours, la poste, les transporteurs, EDF, opérateurs de téléphonie ..... ) et conditionne le déploiement de la fibre dans la commune.

En 2016, nous avons finalisé le site internet. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-de-valoux.fr/>. Vous pourrez ainsi suivre, en temps réel, toute l'actualité de la commune : manifestations, comptes-rendus du conseil municipal et bien d'autres informations...

L'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie et éclairage public) devrait se dérouler courant 2017. Ces travaux qui débuteront par le coeur du village vont entraîner des perturbations mais cette opération tendra à améliorer durablement le charme de notre village.

Tout au long de l'année 2017, nous poursuivrons la démarche du PLU. Suite au diagnostic, nous entrons dans la phase de construction du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Je remercie les personnes qui ont déjà participé et je vous invite à venir encore plus nombreux lors des prochaines réflexions car il s'agit de votre village et son devenir en dépend.

Enfin, comme je l'ai évoqué lors des réunions du PLU, nous débuterons prochainement la réflexion sur le projet de notre salle d'animation. L'idée avancée est de réaliser celle-ci à côté de la mairie. Son toit terrasse permettrait d'agrandir le parvis de l'église et la création d'une passerelle pourrait desservir la mairie réglant ainsi le problème de son accessibilité.

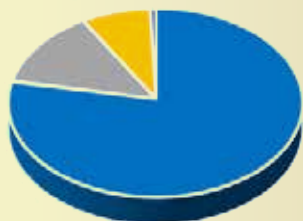
Cette année, encore adjoints et conseillers ont participé activement à la mise en oeuvre des décisions prises dans l'unique but de rendre Saint-Etienne-De-Valoux toujours plus agréable à vivre. Je tiens à les remercier pour leur implication dans la vie du village. Un merci également aux conjoints et conjointes qui subissent avec patience de nombreuses soirées en solitaire, nous permettant ainsi de concrétiser au mieux nos engagements.

Marie-Christine SOULHIARD

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

### Section Fonctionnement

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



● Excédent antérieur reporté	442 561 € (*)
● Produits des Services	1 419 €
● Impôts et taxes	76 264 €
● Dotations et Participations	44 810 €
● Autres Produits Gestion Courante	3 756 €

**568 810 €**



#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

● Charges à caractère Général	39 296 €
● Charges de Personnel	14 435 €
● Autres charges gestion courante	36 549 €
● Charges Financières	8 717 €

**98 997 €**

Soit un excédent de fonctionnement de : 469 813 €

### Section Investissement

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT



● Excédent antérieur reporté	141 842 €
● Dotations fonds divers réserves	6 140 €

**147 982 €**

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



● Remboursement d'emprunts	9 329 €
● Immobilisations incorporelles	17 013 €
● Immobilisations corporelles	11 939 €
● Immobilisations en cours	6 498 €

**44 779 €**

Soit un excédent d'Investissement : 103 203 €

Résultat global excédentaire : 573 016 €

(Intégrant les 250 000 € du versement de l'emprunt relatif au projet de construction de la salle d'animation rurale)

(\*) Suite à la dissolution du CCAS son excédent a été intégré dans les comptes de la commune (440 670 € + 1 891€)

# FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

## Formalités civiques : Inscription sur les listes électorales

Pour les jeunes résidents dans la commune et atteignant 18 ans dans l'année, l'inscription sur les listes électorales est AUTOMATIQUE.

Toutefois, il est fortement conseillé aux jeunes concernés de s'en assurer.

Pour les nouveaux habitants, l'inscription reste une démarche volontaire. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou en ligne sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)), fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sauf cas particuliers, les inscriptions sont recevables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour application au premier mars de l'année suivante.

## Démarche obtention ou renouvellement de cartes d'identité

Depuis mars 2017 et dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération, l'instruction des dossiers de Carte Nationale d'identité est transférée aux mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales, soit pour notre territoire les mairies de : Serrières, Davézieux, Annonay, Tournon-sur-Rhône, Saint-Rambert-D'Albon.

Dans un souci de bon fonctionnement des services et de meilleur traitement des dossiers, il est recommandé de prendre contact auprès de la mairie de votre choix.

La présence de la personne sollicitant la carte d'identité est INDISPENSABLE. Aucun document ne saurait être donné à un proche, même si c'est un parent.

Afin de réduire les délais d'instruction, nous vous incitons fortement à :

- remplir une pré-demande en ligne sur le site « [predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr) »
- ou remplir le CERFA (document à disposition dans les mairies)

Une fois cette formalité accomplie, les personnes doivent se présenter à la mairie de votre choix (liste ci-dessus), munies des pièces suivantes :

- Numéro de la pré-demande en ligne ou CERFA préalablement rempli
- 1 photo d'identité aux normes européennes et datant de moins de 6 mois
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture de consommation (gaz, téléphone, téléphone portable, eau) ou dernier avis imposition ou dernière taxe habitation
- Si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans : ancienne carte

Si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans : passeport en cours de validité ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU avec l'appui du cabinet d'études REFLEXITE va se poursuivre au-delà de 2017. Cette démarche très importante pour notre commune, vise à construire le devenir de notre village pour les 10 à 15 prochaines années.

Nous souhaitons favoriser le développement de la commune selon un rythme régulier qui permettra de :

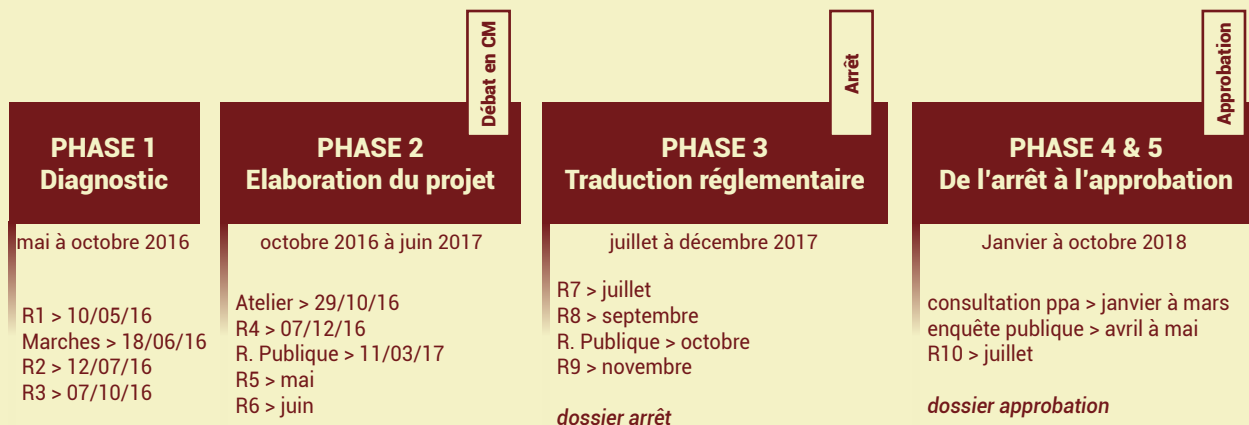
- préserver l'identité rurale et pittoresque de la commune
- maintenir les équipements voire renforcer l'offre
- améliorer l'animation du village

### LE CADRE REGLEMENTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Grenelle II, le 13 janvier 2011, trois objectifs sont assignés au PADD projet d'aménagement et de développement durable par le code de l'urbanisme (art. L.123-1-3) :

- Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs retenues pour l'ensemble de la commune.
- Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Une procédure d'élaboration en 4 étapes





## Les objectifs communaux

### Démographie

Accueillir de nouveaux habitants, notamment des jeunes ménages, pour assurer le renouvellement de la population (limiter le phénomène de vieillissement de la population)

### Habitat

Diversifier l'offre de logements (plus petits, en locatif,...) pour favoriser la mixité sociale et encourager la production d'un modèle d'habitat moins consommateur d'espace (préservation du paysage et des espaces agricoles) mais qui tienne compte des besoins d'intimité de chacun et s'intègre au cadre bâti ancien

### Paysage

Valoriser le paysage valousien : préserver les silhouettes villageoises (coupures d'urbanisation entre le village, les Barges, la Route), protéger les points de vue, valoriser les abords du Torrenson, assurer l'équilibre écologique, agricole et paysager de la colline du Châtelet, renforcer l'attractivité de la montagne du bois des Chases, mettre en valeur le coteau des Barges, préserver le vallon cultivé, renforcer la qualité paysagère et urbaine des entrées de village par la RD82

### Environnement

Valoriser les continuités écologiques (trame verte et bleue), prendre en compte les risques et les nuisances, protéger la ressource en eau et améliorer sa gestion

### Équipement et vie économique

Projeter la construction d'un espace d'animation au cœur du village tout en évaluant bien les contraintes d'usage (besoins de stationnement, nuisances sonores)

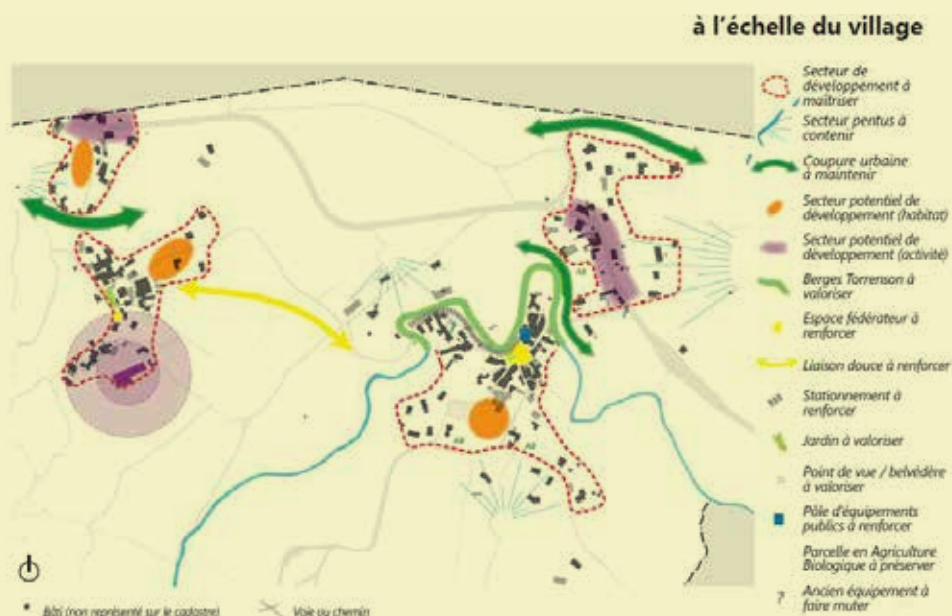
### Mobilité

Renforcer et sécuriser les déplacements piétons, en direction des arrêts de bus, entre le hameau des Barges et le village, en direction des espaces naturels (colline du Châtelet, montagne du bois des Chases, coteau des Barges, ...), maintenir et améliorer les conditions de stationnement et améliorer la qualité des espaces publics et diversifier les usages

### Agriculture

Préserver l'agriculture comme vecteur d'identité et facteur d'emploi : maintenir la diversité des productions, protéger les parcelles à enjeux (parcelles AOC, parcelles irriguées, parcelles cultivées en agriculture biologique) tout en tenant compte des enjeux environnementaux (faune/flore sur la colline du Châtelet, consommation d'eau, ...)

## Les hypothèses d'évolution



## Les travaux :

### Déjà effectués :

- Gestion des eaux pluviales de l'Acôt
- Remplacement lucarne de l'ancienne salle communale
- Pose des panneaux directionnels
- Pose d'un interphone mairie place du Torensso
- Abattage du marronnier de l'ancienne salle communale
- Fin de mise aux normes éclairage public
- Pose du panneau bienvenue à l'entrée du bourg
- Bouchage des trous chemin de Chardenot
- Végétalisation du talus îlot de propreté
- Végétalisation du talus impasse des Tourelles
- Suivi et réfection du toit du clocher
- Pose de bornes à l'arrêt des cars des Barges
- Construction du mur de l'îlot de propreté
- Raclage des bordures des voies communales
- Curage des fossés (montée de Chardenot)
- Pose des plaques



### A réaliser :

- Nettoyage des abords du réservoir des Barges
- Curage des fossés sur l'ensemble de la commune (suite)
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Enfouissement des réseaux secs pour le coeur du village
- Réfection de la chaussée du chemin des sept
- Démolition du hangar des Barges (montée des 4 chemins) et aménagement (parking, espace vert...)
- Démolition du préau de l'ancienne salle communale et aménagement (parking, espace vert...)

## Enfouissement des réseaux secs :

Les études pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) ont été réalisées durant l'année 2016. La majeure partie des conventions avec les propriétaires ont été signées et courant 2017, le projet entrera dans sa phase opérationnelle.



## Journées fleurissement et embellissement

### PRINTEMPS 2016

Comme chaque année, la demi-journée citoyenne du printemps a permis de fleurir le village et de nettoyer l'église...



Une structure en roseaux sur la pelouse du clocher a été érigée. De nouveaux pots à l'entrée du pont ont été installés. Le massif devant le monument aux morts a été agrandi. Le massif du réservoir des Barges a été nettoyé et des nouvelles plantes ont remplacé celles qui n'avaient pas résisté à l'hiver.



Suite au concours lancé à l'automne pour la création d'hôtels à insectes, les enfants nous ont apporté de très belles créations.

Les participants ont tous reçu un bon pour une entrée au parc accrobranche du Grand-Serre. Nous les remercions pour leurs oeuvres qui ont trouvé place dans le bouleau.



Cette sympathique matinée de travail s'est clôturée par un apéritif très convivial. Un grand merci à tous les acteurs. La participation de tous permet l'embellissement de notre village fortement apprécié par de nombreux visiteurs.

Le 7 juillet, le jury départemental a parcouru nos rues. Le résultat de notre travail a été à la hauteur de nos espérances, puisque nous avons obtenu le 2e prix du concours départemental de fleurissement dans la catégorie villages de moins de 500 habitants.



AUTOMNE 2016

L'objectif de cette demi-journée est essentiellement le nettoyage de l'ensemble des massifs.



Malgré un temps maussade, une vingtaine de personnes ont répondu présents à la demi-journée citoyenne d'automne. Les massifs ont été nettoyés et plantés avec des bulbes récupérés lors de la journée du troc des plantes organisée par le CAUE.

Le rôle du CAUE

Certaines petites communes rencontrent des difficultés financières pour l'achat de leurs végétaux et d'autres ont des surplus dont elles ne savent que faire. De ce constat le CAUE a fait naître l'idée, d'organiser en 2013 une bourse de dons de plantes entre communes.

En 2016, et ce pour la deuxième année consécutive, notre participation nous a permis de récupérer un grand nombre de plantes diverses et variées réduisant ainsi le coût du fleurissement sur notre budget communal.

Lors de la cérémonie de remise des prix organisée par le CAUE le 10 décembre à Privas, il nous a été offert un livre sur l'Ardèche mis à disposition à la bibliothèque et un bon d'achat de 280 € dans une pépinière à Saint-Julien en Saint Alban.

Ces bons seront réinvestis dans l'achat de plants pour poursuivre notre mission d'embellissement.



1<sup>ere</sup> journée participative des agriculteurs

Le 15 février 2016 au matin, le regroupement d'un grand nombre de tracteurs laissait croire à une manifestation sur notre commune.... En réalité, de nombreux agriculteurs avaient répondu présents à cette journée, venant proposer leur service.

4 équipes ont été formées permettant ainsi le curage des fossés, le raclage des bords de routes et de chemins.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui participent à ces journées embellissement et journée agricole ce qui nous permet de réduire les dépenses d'entretien de voirie, des massifs... Véritable levier d'économie en période de baisses sévères des dotations de l'Etat.



# MANIFESTATIONS

04/03/2016 - Repas des aînés

Cette année encore, nous nous sommes retrouvés à l'auberge de Thorrenc pour le traditionnel repas des aînés. 27 convives sont venus partager l'excellent repas concocté par le chef Eric. Certains ont prolongé l'après-midi à la bibliothèque.



23/10/2016 - Voyage Extra-Ordinaire

Un spectacle extra et pas ordinaire qui a été suivi par un nombreux public prêt à vivre une belle aventure. La compagnie La Grosse Situation nous a en effet embarqués dans une série de voyages dans l'imaginaire de trois actrices pétillantes d'humour et de sensibilité. Elles relient des réalités, extras et d'autres justes ordinaires. Un très bon moment que l'on doit au projet de Quelques p'Arts (Centre National des Arts de la Rue) et la communauté de communes. Nous les en remercions.

11/11/2016 - Commémoration

Après la traditionnelle cérémonie pendant laquelle une gerbe a été déposée aux monuments aux morts, l'assemblée s'est retrouvée à la mairie pour un pot convivial offert par la municipalité.



11/12/2016 – Concert et exposition

Cette année, la compagnie gardoise ARAGORN, composée de 5 musiciens, nous a fait remonter au temps des gentes dames et preux chevaliers, damoiselles et damoiseaux, avec une musique qui nous a plongés dans l'ambiance festive qui pouvait régner lors de réjouissances au Moyen Âge. A l'issue du concert à l'église, le groupe a entraîné le public pour déambuler en musique dans les rues illuminées, jusqu'au jardin public où une rôtie de châtaignes et du vin chaud étaient proposés.



## GESTION DE NOS DECHETS

L'îlot de propreté

L'îlot de propreté se situe sur la Route des Barges.

**Pour les ordures ménagères :**

Trois containers sont à votre disposition pour recevoir les sacs de **80 Litres MAXIMUM**.

**Pour le tri sélectif :**

Trois containers sont en place : Papier/carton, plastique, verre.



### DECHETERIE ANDANCETTE

#### HORAIRE D'HIVER

DU LUNDI AU SAMEDI :  
9H A 12H & 13H30 A 17H

#### HORAIRE D'ETE

DU LUNDI AU SAMEDI :  
9H A 12H & 13H30 A 18H

### Les déchèteries

Nous vous rappelons que les **cartes gratuites** pour l'accès aux déchetteries de Sarras et d'Andancette sont disponibles en mairie.

Halte aux incivilités à l'îlot de propreté

**Nous vous rappelons que :**  
**rien ne doit être déposé en**  
**dehors des containers.**



Ce n'est ni à vos élus, ni aux chauffeurs du SIRTCOM à ramasser et à évacuer les encombrants déposés par des personnes indélicates.

**DEPOSER DES DECHETS DANS UN LIEU PUBLIC OU PRIVE EST STRICTEMENT INTERDIT ET PEUT ETRE PUNI D'UNE CONTRAVENTION POUVANT S'ELEVER JUSQU'A 3 000 € :**

Extrait des articles R635-1 et R635-8 du code pénal :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit... »

## VIE SCOLAIRE

Ils ont décidé pour nous !!!

Fin d'année 2016, la Directrice de notre école a reçu un courrier l'informant que l'établissement était sur la liste des potentielles fermetures pour la rentrée prochaine. Après concertation, plusieurs rencontres ont été programmées avec le Directeur Diocésain afin de le sensibiliser aux conséquences dramatiques qu'entraînerait la fermeture éventuelle de notre école.

Pour infléchir cette décision, de nombreuses actions ont été rapidement entreprises :

- Courriers au Directeur Diocésain établis par les parents d'élèves, les membres de la bibliothèque, les anciennes maîtresses Mesdames GRENIER et TARDY et Monsieur le Député Olivier DUSSOPT...
- Articles de presse et interventions sur les radios locales
- Signature de pétitions (internet et support papier)
- Manifestation dans le village et sur la RD82



Malheureusement, cette forte mobilisation n'a pas été suffisante :

Il en a été décidé autrement ...



Merci à tous pour votre participation active.

Les présidentes de l'OGEC et de l'APEL remercient les membres des deux associations et les parents d'élèves pour leur implication dans la vie de l'école.

Sincères remerciements également à l'équipe enseignante Sandrine et Marion pour le travail accompli auprès des enfants, à Chantal en charge de la garderie du soir, aux ATSEM pour leur renfort auprès de l'équipe enseignante et à la Mairie pour son écoute et son aide financière.

A la fin de l'année scolaire, une page importante du village va se tourner, laissant un grand vide dans la vie quotidienne du village.

Désormais, la question du devenir du bâtiment se pose :

Un nouveau défi à relever...

## LA BIBLIOTHÈQUE

En 2016, 21 familles ont pris leur adhésion à la bibliothèque. En nombre de personnes, cela équivaut à 31 enfants et 27 adultes. L'école amène régulièrement ses 26 élèves.

En concertation avec les enseignantes, plusieurs rencontres ont été organisées par les bénévoles : séances de lecture, après-midi jeux... Ces échanges intergénérationnels très sympathiques restent des moments privilégiés et gravent des souvenirs dans la mémoire des jeunes et des moins jeunes...

En 2016, Michèle et Maïta sont venues rejoindre les rangs des bénévoles. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le club continue à se réunir tous les mardis dans les locaux de la bibliothèque. Ces rendez-vous hebdomadaires permettent de partager un moment convivial tout en jouant aux cartes, au scrabble...



*Après-midi jeux avec les enfants*



*Préparation de la rôtie de châtaignes*

### Exposition

A l'occasion du concert du 11 décembre, les bénévoles ont ouvert les portes de la bibliothèque afin de faire découvrir cet espace qui leur est cher.

En complément du concert, une exposition sur les monuments médiévaux des villages alentours a été présentée : Thorrenc, Andance, Champagne, Albon, Moras ... mais rien sur l'église de Valoux.



Alors, nous lançons un appel : si vous avez les éléments historiques, nous serions très heureux d'en prendre connaissance.

L'exposition restée à disposition pendant quelques jours a permis à l'école et au club de la découvrir en toute tranquillité.



# 1 AN DANS LA PRESSE

SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX

## Journée citoyenne pour embellir la commune et garder la distinction.

Vingt adultes se sont investis durant la matinée citoyenne de ce dernier samedi d'avril pour renouveler et mettre en place les végétaux qui embelliront le village jusqu'à l'automne.

### Certains plants ont été grâce à des surplus

Autour de 500 plants ont été accueillis auprès du jardin de Bruyères qui apporte les conseils appropriés sur les choix et les emplacements qui favoriseront peut-être, une nouvelle distinction de village fleuri.

Lors de la journée de cette récompense, la commune s'est procurée des plants supplémentaires auprès du Truc du Caer



À chaque participant, une tâche dévolue.

qui propose gratuitement des plants provenant du surplus de grandes villes, une opportunité pour la petite commune de diversifier les plantations à coût zéro. Dans quelques mois, la splendeur des fleurs sublimerà le charmant petit bourg.

### Une journée citoyenne agricole en février

Une journée citoyenne agricole a eu lieu, et compte tenu de l'importante activité imposée aux agriculteurs actuellement, elle s'était déroulée en février.

Le maire Marie-Christine Souillard, interpellé par le montant des frais d'entretien des chemins ruraux a demandé des devis d'entreprises. L'étude du coût

s'aurait élevée pour la commune.

Après réflexion et en concertation avec les agriculteurs, conscients d'en être les principaux utilisateurs et bénéficiaires, en bons citoyens solidaires, ceux-ci ont proposé leurs services pour remettre en état les chemins, à condition de le réaliser durant la période hivernale.

Ils étaient quinze à s'affaïsser pour racter les bords de chemins, vérifier les écoulements d'eau et curer le chemin des Chaux. Autrefois emportés par la traction animale, les chemins se dégradent sous l'action des tracteurs et l'érosion de la pluie nécessitant un entretien régulier.

## SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX Le village s'embellit



Le village est inscrit chaque année au concours du plus beau village fleuri. Les travaux de préparation, la plantation des fleurs et arbustes pour ce challenge, avaient lieu samedi matin Marie-Christine Souillard, maire, accompagnée d'une équipe de bénévoles, participèrent à l'implantation d'une multitude de végétaux fournis par le jardin de Bruyères autour de l'église de la bibliothèque, etc.



## SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX Les voleurs jettent les bijoux sur la route

Les motards de Tournaing-Rhône, qui circulent, pour le coup en voiture, dans le secteur d'Andancourt, ouvrirent l'œil. Vers 19 heures, ils repèrent le véhicule garé à l'entrée du petit village de Saint-Étienne-de-Valoux, juste avant d'amoindrir la montée vers Annonay. Mais la 607 redonne à l'arrivée des gendarmes.

Ces derniers ont alors la surprise de voir les occupants du véhicule ouvrir une fenêtre et jeter, ce qui allait s'avérer être des bijoux, sur la route!

Finalement, au bout de quelques centaines de mètres, les militaires ont pu stopper le véhicule. À son

25 ans. Après les avoir placés en garde à vue, les gendarmes ont diffusé leurs identités au sein de leurs services. Les trois jeunes gens n'en seraient pas à leur coup d'essai, plusieurs années de genêt-morin de la grande périphérie lyonnaise ayant marquées leur intérêt pour les trois suspects.

Ces derniers n'auraient toutefois pas craints de méfaits en Ardèche. Aussi, vendredi matin, les gendarmes nord-ardéchois ont été désolés de l'affaire au profit du Coupac d'Arquère et de l'auto-cambrioleur (Celsor) de Trévoix, dans l'Ain, qui coquetait sur les suspects depuis plusieurs jours et qui se chargera d'identifier les victimes et de leur restituer leurs bijoux.

Arnaud HUBERT

## Quand le repas se déroule pas à pas !

Le beau temps a contribué au succès de la première balade gourmande et de la 2<sup>o</sup> randonnée organisée par l'Association des Parents d'élèves de l'école.

### Soixante-quinze personnes ont participé

Malgré le début de matinée un peu frisquet les institutrices toujours engagées pour leur école, enregistraient les inscriptions. Soixante-quinze personnes ont participé à la 1<sup>o</sup> balade gourmande, au cours de laquelle un bar à soupe était proposé à hauteur des Berges, puis une pause charcuterie à Barbols. Après un passage par La Revicolle et quelques dégustations de vin sur le parcours, le fromage



Pause gourmande lors de la balade.

se consommait près du secteur de Roubiou, et le dessert à l'arrivée à l'école comme le repas proposé aux cent marcheurs de la randonnée et l'eau fraîche

pour les toutous. Des ventes diverses étaient proposées : carters, scrapbooking, décorations, vins, réalisations culinaires de traiteur ou plus original :

un bouquet composé de fruits et légumes à déguster. Les bénéfices de cet événement contribueront à des activités pour les élèves.

## SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX

## Théâtre : un voyage extraordinaire avec Quelques p'Arts



Fin de saison réussie pour Quelques p'Arts qui organisait, dimanche, sa dernière manifestation de l'année. En tout, 137 personnes se retrouvaient, après avoir traversé un verger devant un immense entrepôt, avant de partir pour ce voyage extraordinaire. Les trois actrices, guidées dans cette aventure, invitaient les participants à rentrer pour les équiper avec un sac à dos, une couverture, un sac de couchage. Le tout dans un brouhaha d'objets de rim. L'ambiance était créée, le voyage spectacle pouvait commencer.



**SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX**  
**Mobilisés pour un village propre**



Les enfants ont été sensibilisés à la protection de la nature.

Vendredi matin avait lieu une opération de nettoyage du village dans le cadre du projet pédagogique, sur le thème de la nature et de l'environnement. Tous les enfants de l'école catholique, bien sensibilisés et motivés, étaient encadrés par Sandrine Narbonnet, directrice et Marion Besset, professeur. Munis de sacs,

sacs, de gants et de bottes, ils ont arpenté minutieusement le village pour ramasser les déchets.

Suite à cette opération, un travail sera fait en classe sur le tri des déchets trouvés, afin de les mettre dans la poubelle qui convient. Une explication sera donnée sur ce que deviennent les déchets, notamment ceux qui

sont recyclés.

L'objectif est d'adopter un comportement citoyen afin de respecter l'environnement. Chaque participant, à son niveau a pu constater que la commune affichait une très grande propreté. Le nombre des déchets récoltés étant très limité, ce qui est louable et à souligner pour cet attachant village.



**SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX**  
**Le radar tagué et coiffé d'une poubelle**

Après les tags colorés, le radar de la RD 82, à l'entrée de Saint-Etienne-de-Valoux (Nord-Ardèche), a eu le droit à une nouvelle dégradation, la nuit dernière.

Photo 20/09/2016 à 10:43 | vs 13473 hns

**SAINT-ÉTIENNE-DE-VALOUX**  
**Fraternité intergénérationnelle autour d'une belote**



Aînés, enseignante et élèves se sont pris au jeu de belote.

Les enfants de l'école catholique étaient heureux d'aller en cours mardi dernier.

la manière de jouer. L'ambiance était animée lors de cet échange intergénérationnel.

**Dans le cadre de la Journée de la fraternité**

L'après-midi, les aînés de la commune sont venus jouer avec eux dans le cadre de la journée de la fraternité proposée par l'enseignement catholique. Chacun a fait preuve de stratégie et de malice dans

**Gâteaux, boissons et truffes**

Les aînés avaient préparé gâteaux et boissons pour le goûter. Les enfants avaient confectionné des truffes qu'ils ont remises aux aînés venus partager leurs jeux à quelques jours de Noël.

**Les petits se sont jetés à l'eau**

Tous les élèves des cours MS au CM2 de l'école catholique dirigée par Sandrine Narbonnet ont participé à huit séances de piscine au centre aquatique Bleu Rive à Saint-Vallier...

(Site Dauphiné Libéré le 24/11/2016)



**Un concert à l'église**

Invitée par la municipalité, la compagnie Gardoise Aragorn donnera, dimanche 11 décembre, à la petite église de Saint-Étienne-de-Valoux un concert ...

(Site Dauphiné Libéré le 08/12/2016).



**Programmation 2017 :**

<b>14 janvier :</b> Concours de belote (Ecole)	<b>07 juillet :</b> soirées estivales - Photos anciennes (Bibliothèque)
<b>13 février :</b> Journée participative des agriculteurs (Mairie)	<b>21 juillet :</b> soirées estivales - Jeux extérieurs (Bibliothèque)
<b>29 avril :</b> Rallye du Haut-Vivaraïs	<b>18 août :</b> soirées estivales - Barbecue (Bibliothèque)
<b>06 mai :</b> Journée d'embellissement (Mairie)	<b>04 novembre :</b> Journée d'embellissement (Mairie)
<b>17 juin :</b> Journée du boulanger	<b>11 novembre :</b> Commémoration (Mairie)
<b>24 juin :</b> Fête de l'école (Ecole)	<b>17 décembre :</b> Concert (Mairie + Bibliothèque)